



Formation pratique

« prise en main vélo assistance électrique (VAE) »

D'une durée d'1h, cette formation pratique a pour objectifs de découvrir les particularités du vélo à assistance électrique (VAE), de le prendre en main et être capable d'adapter sa conduite (allure, anticipation, distances de freinage,...). Elle s'adresse à des personnes ayant déjà une pratique des déplacements à vélo sans assistance.

La formation se déroule sur le lieu et le temps de travail (ou pause méridienne), en groupe, et dans un espace sécurisé.

Contenu

- ✓ Les particularités de la conduite du VAE,
- ✓ Les fonctionnalités et l'entretien du VAE,
- ✓ Pratique en espace protégé : maniabilité, exercices.

Modalités

- **Nombre de participant.e.s** : minimum 3 et jusqu'à 8.
- **La formation est réalisée** sur le temps de travail (ou durant la pause méridienne).
- **L'intervenant adapte le contenu de la formation** aux besoins de l'employeur et des salarié.e.s participant.e.s.
- **Lieu** : hors voirie publique, espace clos et sécurisé (délimitation d'un espace sur le parking de l'employeur).

L'employeur

- Prend les inscriptions et transmet la liste des participant.e.s à l'intervenant 5 jours avant la date de la formation,
- Fournit les vélos à assistance électrique à son personnel (ou indique à l'intervenant qu'il n'en dispose pas afin que celui-ci puisse éventuellement les fournir),
- Si possible délimite un espace extérieur de 1 000 m² environ pour l'évolution des cyclistes,
- Importe la feuille d'émargement transmise par l'intervenant sur la plateforme OEPV.

Coût de la formation

Coût de 150 € HT pris en charge à 60% par le programme Objectif Employeur Pro-Vélo, soit un reste à charge pour l'employeur de 60 €.



Soutenu par



Fiche moniteur « prise en main vélo assistance électrique (VAE) »

D'une durée d'1h, cette formation se déroule dans un espace extérieur sécurisé (de préférence le parking de l'établissement ou un site à proximité) et délimité (panneaux, plots, rubalise...), en petit groupe (de 3 à 8 personnes). Elle s'adresse à des personnes ayant déjà une pratique des déplacements à vélo. Si ce n'est pas le cas, les orienter vers la formation « conduite vélo aux abords du lieu de travail » ou « remise en selle ». Le moniteur ou l'intervenant en charge de la formation respectera les étapes suivantes :

En amont de la formation :

- ✓ Voir avec l'employeur s'il fournit les VAE (flotte du site) ou si un prestataire doit être mobilisé pour équiper les stagiaires,
- ✓ Repérage et choix d'un site sécurisé (prévoir de 500 à 1000 m2 suivant l'effectif),
- ✓ Réception de la liste des inscrits,

Le jour de la formation :

- ✓ Accueil des stagiaires,
- ✓ Signature de la feuille d'émargement (un modèle du programme vous sera remis),
- ✓ Rappel des gestes barrières (dans le local ; en extérieur) et des consignes de sécurité à respecter,
- ✓ Rappel du cadre du programme « Objectif Employeur Pro-Vélo »,

Après la formation :

- ✓ En fin de séance, remplir le présent document, en archiver une copie et la remettre au stagiaire,
- ✓ Remettre la feuille d'émargement au bénéficiaire et lui indiquer qu'il devra la télécharger depuis son espace personnel pour bénéficier de la prime.



Contenu pédagogique et grille individuelle

	En cours d'acquisition	Vu / acquis
Le vélo à assistance électrique (10 min)		
<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement et les particularités par rapport à un vélo sans assistance (accélération, distances de freinage, anticipation, éco-conduite et gestion de l'allure, cohabitation, prudence par temps de pluie...), - Les bonnes pratiques pour l'équipement (réglage de l'assistance, autonomie, recharge et stockage de batterie, entretien des freins...) - Consignes de sécurité et réglages (selle, guidon). 		
Prise en main et parcours de maniabilité (40 min)		
- Expérimenter les manœuvres de démarrage et de freinage (matérialiser un point d'arrêt)		
- Savoir doser l'assistance en fonction des conditions (météo, dénivelé, type d'aménagement...)		
- Prendre confiance sur un parcours avec quelques virages		
- Adapter son allure pour signaler ses intentions (lâcher une main pour indiquer un changement de direction...)		
Bilan de la séance (10 min)		
- Échanges et retours d'expérience, recommandations du formateur aux stagiaires		
- Si nécessaire : inviter les stagiaires à suivre des séances complémentaires du programme et les informer des conditions de participation		

Observations diverses :



Soutenu par

